



Les différents bâtiments à vocation maritime du port : le terre-plein de manutention, la chambre froide, la criée, le vivier, le local SNSM, l'atelier du mareyeur

IVR53_20082207123NUCA

Auteur de l'illustration : Guy Prigent

(c) Conseil général des Côtes-d'Armor

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation